

soumettre à la Chambre, en vue d'améliorer la situation et de permettre à la population de participer davantage à l'élaboration de la législation?

M. l'Orateur: Je tiens à dire à l'honorable député que le moment n'est pas propice pour faire une déclaration de ce genre et que sa question pourrait être inscrite au *Feuilleton*.

[Traduction]

L'INDUSTRIE

LES CONSÉQUENCES POUR LE TRAVAILLEUR DES DÉPLACEMENTS D'INDUSTRIES

M. Walter Deakon (High Park): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. Le gouvernement songe-t-il à prendre des dispositions pour protéger les ouvriers contre les décisions franchement arbitraires des sociétés qui voient dans une économie de quelques dollars une raison suffisante pour changer de localité, brisant ainsi la vie des ouvriers qui leur ont rendu de longs et loyaux services?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. A bien des égards la question du député est purement théorique; elle devrait être mise en délibération au moment de l'ajournement.

L'hon. M. Hees: J'ai une question supplémentaire à poser.

M. l'Orateur: Le député devra aussi poser sa question au moment de l'ajournement.

LES AFFAIRES CULTURELLES

LES DÉSERTS—LE STIGMATE PROVENANT DES OBSERVATIONS DU MINISTRE

M. Stan Schumacher (Palliser): Monsieur l'Orateur, récemment lors d'un discours à Lethbridge en Alberta le secrétaire d'État a déclaré avoir découvert au Canada des déserts culturels. Le ministre pourrait-il maintenant préciser publiquement quelles sont ces régions d'arriération culturelle et ainsi faire disparaître le stigmat qui frappe injustement les Canadiens de toutes les régions du pays du fait que ses observations étaient vagues?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député sait qu'il ne peut poser une question semblable, qui a trait au discours qu'un ministre a fait à l'extérieur de la Chambre.

L'AGRICULTURE

L'ÉTUDE DE LA STABILITÉ AGRICOLE

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggart): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de
[M. Beaudoin.]

l'Agriculture, j'aimerais adresser ma question au très honorable premier ministre. Étant donné la déclaration faite le 11 mars, à Edmonton, par le directeur général de la division économique du ministère fédéral de l'Agriculture, d'après laquelle la moitié des cultivateurs du Canada seraient probablement obligés de cesser leur exploitation dans dix ans, je voudrais savoir si les études qu'aurait pu entreprendre le gouvernement corroborent cette déclaration, et dans ce cas, envisage-t-on un programme destiné à faire face à cette situation?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La question n'est pas recevable. Le Règlement ne permet pas à un député de poser une question relative à une déclaration faite par un haut fonctionnaire en dehors de la Chambre des communes.

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE REMPLACEMENT DES TRAVAUX D'HIVER

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question a trait à la situation critique du chômage et aux rapports que la Fédération canadienne des maires et des municipalités a récemment présentés au gouvernement. Le gouvernement a-t-il d'autres solutions à proposer pour pallier l'annulation unilatérale des programmes de travaux d'hiver et pour aider les municipalités dans le domaine du contrôle de la pollution des installations hydrauliques et dans celui des programmes de logement?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député vient de poser une question d'ordre général à laquelle il n'est permis de répondre que par une déclaration à l'appel des motions.

LE NATIONAL-CANADIEN

TERRE-NEUVE—LE MAINTIEN DU SERVICE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre des Transports s'il sait que le National Canadien a annoncé la nuit dernière son intention de maintenir en service le *Bullet*. Accepterait-il maintenant notre invitation à se rendre compte par lui-même de l'intérêt passionnant d'une traversée de Terre-Neuve à bord du *Bullet*? C'est une traversée dont on se souvient, monsieur l'Orateur.

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Je ne suis pas au courant, monsieur l'Orateur. Je tiens toujours à faire cette visite avec mon honorable ami au début de la saison afin d'être sûr d'une place réservée.